

Dimanche de la divine miséricorde
Homélie du 2^e dimanche de Pâques 2021

Paroisse St Gérard-Mvuzi / Matadi

Ac 4, 32-35/1 Jn 5, 1-6/Jn 20, 19-31

Bien-aimés dans le Christ

Chers paroissiens et paroissiennes de St Gérard

Chers diocésains et diocésaines qui nous suivez à la radio RTDM

Aujourd'hui 2^e dimanche de Pâques, l'Eglise célèbre le *Dimanche de la divine miséricorde*. C'est le Saint Pape Jean-Paul II qui institua cette célébration le 30 avril 2000, pour que nous n'oublions pas que les souffrances et la mort de Jésus sont l'expression de l'amour profond de Dieu pour nous, qui se traduit par sa miséricorde pour les pécheurs que nous sommes. Jésus l'a dit, le soir du Jeudi Saint : *Ceci est mon corps livré pour vous. Ceci est mon sang versé pour la multitude en rémission des péchés* (cf. Mt 26, 26-28). Dans l'évangile de ce jour, deux symboles importants montrent cette miséricorde divine : *le pouvoir de pardonner les péchés*, donné aux apôtres (cf. Jn 20, 22-23) et *l'appel de Thomas à mettre son doigt dans les plaies de Jésus* (cf. Jn 20, 27) : les plaies, symboles de l'amour de Dieu pour nous à travers les souffrances du Christ.

Selon mes fonctions d'Administrateur Apostolique de notre diocèse qui m'obligent à célébrer la messe dominicale pour le peuple, je me réjouis de prier avec vous, paroissiens et paroissiennes de St Gérard et vous apporter cet important message de la miséricorde divine en ces temps qui suivent la Résurrection du Seigneur. Le Christ est ressuscité. Le temps d'étonnement, pour les disciples et les femmes, est passé. Commence maintenant le temps du témoignage, le temps de passer à l'action, le temps de montrer par les actes que Jésus est à l'œuvre dans nos vies et dans nos cœurs.

1. Des actes de la résurrection

Pâques n'est pas seulement une fête à célébrer chaque année, mais c'est la plus grande fête de notre foi chrétienne et de notre foi catholique. C'est surtout la grande fête de la conversion des cœurs parce que Pâques est précédée de 40 jours de Carême. Voilà pourquoi maintenant, il est temps de poser des actes dignes des personnes pardonnées pour que les souffrances subies par le Christ ne soient pas vaines.

Pendant plusieurs semaines nous lirons le livre des Actes des Apôtres. Notez bien : Actes des Apôtres. On ne dit pas *Discours* des Apôtres. On ne dit pas *Paroles* des Apôtres, mais **Actes**. Car ce sont les actes qui comptent et non pas les discours inutiles et abondants ; les actes et non pas les promesses qu'on ne réalise pas ; les actes et non pas les bavardages. Dieu attend de nous que nous puissions poser des actes de foi. C'est cela être témoin de la résurrection de Jésus. St Jacques l'a dit dans sa lettre : *la foi sans les actes est morte* (cf. Jc 2, 26).

La joie que nous avons manifestée à la Veillée de Pâques et au dimanche de la Résurrection doit se voir à travers notre comportement de chaque jour ; à travers notre façon de vivre. Chacun de nous doit poser des œuvres dignes de foi. L'Église parle même des œuvres de la miséricorde. Ce sont ces œuvres produites par le Saint-Esprit dans notre vie. Les œuvres corporelles qui sont : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Les œuvres spirituelles sont : conseiller ceux qui doutent, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses et prier pour les morts.

2. Ils avaient un seul cœur et une seule âme

La parole de Dieu que nous venons de lire dans le livre des Actes des Apôtres parle de l'amour au sein de la communauté chrétienne. Le témoignage de la résurrection de Jésus se vivait concrètement : « *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme* » (Ac 4, 32). Cela veut dire que les communautés étaient unies par la force de l'Esprit Saint, Esprit d'unité, Esprit d'amour, vivant de la prière de Jésus : « *Père que tous soient un* » (Jn 17, 21) qui est aussi la devise de notre Synode diocésain en plus de l'appel à être témoin : « *Vous serez mes témoins* » (Ac 1, 8).

Les chrétiens vivaient donc concrètement leur témoignage de foi. Ils avaient un seul cœur et une seule âme : pas de jalousie les uns contre les autres, pas de division entre eux, pas de calomnie contre son frère ou sa sœur, pas de paroles arrogantes entre eux, pas d'hypocrisie dans les attitudes. Tout ce qui n'est pas digne d'un chrétien était enlevé de leurs vies pour être de vrais témoins de l'amour divin. En effet là où il y a l'amour, là Dieu est présent.

Et nous aujourd'hui ? Comment vivons-nous notre témoignage de foi et du baptême ? Entre prêtres nous formons une *communauté sacerdotale* ; entre chrétiens vous formez une *communauté chrétienne* ; entre nous les prêtres et vous, nous formons une *communauté ecclésiale*. Est-ce que nous avons tous un seul cœur et une seule âme ? Ne sommes-nous pas toujours dans les pratiques païennes à cause des jalousies entre nous : « c'est moi qui devrais être là pourquoi lui... ; c'est moi qui méritais cela pas tel autre... » ? Ne sommes-nous pas toujours dans les mensonges, dans les hypocrisies ? Ne sommes-nous pas toujours dans les réunions des divisions et des paroles qui ne construisent pas l'amour ? Là où il n'y a pas l'amour, Dieu n'est pas présent. Ne sommes-nous pas toujours dans les égoïsmes, dans les injures, dans les intérêts privés ? Où est le témoin de la résurrection ? Quels sont mes actes et mes œuvres devant Dieu ?

3. Dimanche de la miséricorde

Dans l'Évangile, Jésus donne aux apôtres, c'est-à-dire à nous les prêtres, le pouvoir qui revenait seul à lui et à Dieu : « *Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez*

les péchés, ils seront remis » (Jn 20, 22-23). Saint Paul appelle cela le « ministère de la réconciliation » : « Tout cela vient de Dieu : il nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a donné le ministère de la réconciliation... Il a déposé en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc des ambassadeurs du Christ » (2 Co 5, 18-20). Jésus nous a confié ce pouvoir, cette charge, ce ministère pour que le monde ne vive pas dans le péché ; pour que la miséricorde de Dieu soit mise à la disposition de tous.

Il y a d'une part nous qui avons reçu ce ministère, nous les prêtres, les ministres du pardon, les experts du pardon et de la miséricorde. Comment appliquons-nous cela dans notre propre vie ? Nous appelons les autres à la conversion, en quoi sommes-nous convertis nous-mêmes ? On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Être apôtre, c'est être témoin ; être prêtre c'est être témoin et être témoin c'est vivre la Parole de Dieu pour que ma vie soit un exemple en lien avec les responsabilités reçues. Voilà ce que Jésus attend de moi.

Il y a d'autres part vous qui recevez la miséricorde de Dieu par nous les prêtres, vous nos chers fidèles, pour que votre vie change, pour que vous puissiez vivre de l'amour de Jésus. Que partout où vous êtes, vous soyez des chrétiens dont Jésus est fier. Et que ce dimanche de la divine miséricorde vous apporte les grâces du pardon de Dieu et de sa bénédiction. Priez pour vos prêtres et priez pour notre diocèse. Amen !

André Giraud PINDI
Administrateur Apostolique de Matadi